

En d'autres termes, juste avant que le premier ministre n'entre en fonctions on comptait un employé fédéral pour 30 contribuables dans notre pays. Il y a aujourd'hui un fonctionnaire fédéral pour 15 contribuables canadiens. Pour m'exprimer d'une autre façon, monsieur l'Orateur, je dirais qu'en dépit du fait que le nombre des contribuables ne se soit accru que d'environ 50 p. 100, le nombre total des bureaucrates du gouvernement fédéral a quant à lui augmenté de 155 p. 100. C'est la raison pour laquelle il importe de réduire la Fonction publique en laissant les différentes formes de perte d'effectifs jouer leur rôle.

Nous pensons qu'il est grand temps de cesser de combler les postes vacants afin que le gouvernement puisse ramener les effectifs de la Fonction publique à un niveau qu'il soit en mesure de contrôler. C'est la raison pour laquelle le parti conservateur a soumis l'idée qu'il était temps d'adopter le système du budget zéro ainsi que des lois d'abrogation pour étudier les mérites de certains programmes et les abolir au besoin.

J'ai émis certaines critiques à l'égard du budget. Je voudrais que les députés sachent cependant que nous approuvons la mesure prévoyant l'augmentation de 150 p. 100 que prévoit ce budget à l'égard de la recherche et du développement. Nous sommes même déçus que le ministre ne soit pas allé encore plus loin. Comme le ministre doit d'ailleurs le savoir, il n'a fait que revenir à la situation dans laquelle le gouvernement Diefenbaker avait placé le Canada durant les années 60 à l'égard de la recherche et du développement. Le gouvernement libéral avait aboli ce programme en 1965.

Nous sommes heureux de constater que le budget permet maintenant à la définition de ferme familiale d'englober les fermes familiales constituées en sociétés pour ce qui est des gains en capital. C'est une bonne décision, et je suis heureux que l'on ait répondu à ces exigences. Je constate également avec plaisir que les régimes enregistrés d'épargne-retraite ont été rendus un peu plus souples eu égard aux épargnes que les personnes font en prévision de leur retraite. Ce sont là de bonnes mesures.

De façon générale, nous devons reconnaître que ce budget est un travail de rafistolage. Le gouvernement a pris une ligne ici et une ligne là. Saviez-vous, monsieur l'Orateur, que le gouvernement a même pris une ligne dans un vieux budget d'Edgar Benson, ce qui remonte à quelques années. Bref, le

Le budget—M. Stevens

budget présenté ce soir n'est pas proportionné à la gravité de la situation économique où le Canada se trouve aujourd'hui. Il a été conçu par des personnes qui ont la réflexion plutôt pénible, et qui, en fait, ont des intérêts engagés dans les erreurs précédentes. Tout le monde aura sans aucun doute complètement oublié ce budget d'ici trois mois, sauf peut-être ceux qui l'ont rédigé.

N'oublions pas en étudiant ce budget que nous ne l'aurions probablement pas reçu ce soir si Washington n'avait pas insisté. Le présent budget constitue un préliminaire nécessaire au dépôt à Washington d'un autre prospectus qui doit révéler quels sont les chiffres prévus par le gouvernement actuel pour l'année financière 1979. Autrement dit, ce n'est pas la situation tragique du chômage au Canada qui a amené le dépôt du budget; ce n'est pas le taux d'inflation, ni la chute du dollar, ni l'absence de croissance réelle. Nous avons entendu un budget déposé sur l'ordre de Washington afin de satisfaire aux exigences des barons de Wall Street à qui le gouvernement actuel aura peut-être à demander de lui consentir d'autres prêts.

J'espère avoir plus tard l'occasion, monsieur l'Orateur, d'ajouter certaines remarques au sujet de ce budget. Pour le moment, on peut en donner une description sommaire en mentionnant seulement qu'il est aussi gros que le déficit annoncé à la Chambre ce soir quand le gouvernement a avoué qu'en établissant le déficit prévu pour l'année 1978, il s'est trompé de 43 p. 100. Bref, le déficit qu'on nous annonce ce soir pour l'année 1978 est plus élevé de 43 p. 100 qu'on nous l'avait dit le 31 mars 1977. Qui pourrait se permettre de telles erreurs?

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de proposer maintenant, appuyé par le député de Halifax (M. Stanfield):

Que le débat soit maintenant ajourné.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(Sur la motion de M. Stevens, le débat est ajourné.)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: La Chambre s'ajourne donc à 2 heures demain.

(Sur la motion de M. MacEachen, la séance est levée à 9 h 19 du soir.)